

Visite de Noirlac le 22 septembre 2018

MUNICIPALITÉ

Décisions du Conseil
Marianne - Travaux

...

VIE DE LA COMMUNE

Evènements
A vos Agendas - Les Ecoles

...

INFOS

Smirtom - Smeal
Réforme listes électorales

...

SERVICES

Nos entrepreneurs
Coordonnées utiles

...

LE MOT DU MAIRE



Extrait des Vœux 2019 : « C'est avec grand plaisir que je vous accueille, aujourd'hui, pour cette traditionnelle cérémonie des vœux à Lapan, moment de rencontre et d'échanges, notamment pour les nouveaux habitants qui viennent de s'installer dans notre commune. Votre présence reste pour l'équipe municipale et pour moi un geste de sympathie, de solidarité et de convivialité.

Nous sortons d'une année particulière avec une grande sensation de morosité mais aussi de ras-le-bol ressentie par de nombreux Français....

En tant qu'élu, je voudrais vous rappeler notre rôle de proximité, notre rôle de solidarité. Nous serons toujours présents pour vous accompagner dans vos projets ou vos difficultés. Ma commune me tient tellement à cœur que j'ai toujours été, malgré mes problèmes de santé, présente à la Mairie. Etant élus, nous avons un but, celui de servir le citoyen et agir pour la République.

Dans notre commune, malgré les difficultés, du fait d'une gestion rigoureuse et de choix assumés, nous continuons à maintenir notre cap de début de mandat. Notre commune continuera de développer des projets pour son avenir et ses habitants.

Je renouvelle mes remerciements aux :

- personnes qui m'accompagnent, le conseil municipal pour leur implication, mes adjoints, en particulier Marie-Claude pour son dévouement de tous les jours et bien sûr Carine pour son travail et sur qui je peux compter.
- personnes qui contribuent à l'épanouissement de notre jolie commune, les bénévoles, le restaurant, l'association.
- gendarmes et aux sapeurs-pompiers qui œuvrent avec dévouement et implication dans leur mission, bien souvent au détriment de leur vie familiale.

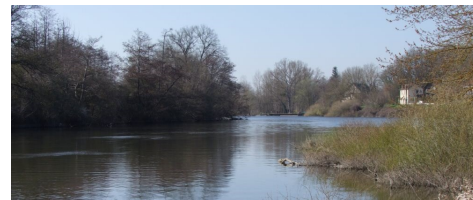
Notre commune poursuivra son chemin en 2019 avec un enthousiasme intact de tous ses acteurs, fiers de ce qui a été fait et déterminés à continuer.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal, une bonne année. Que cette nouvelle année 2019 soit pour vous et vos proches, pleine de paix, de sérénité, et de bonne santé, mais aussi pleine de moments forts et passionnants, de grandes joies et de bonnes surprises. »

Annie RADUGÉ - Maire de Lapan

MUNICIPALITÉ

Pages 03 - 04	Page 05	Page 05	Page 05
Décisions du Conseil Municipal	Marianne	Travaux	Voirie



VIE DE LA COMMUNE

Pages 06 - 07	Page 08	Page 08	Page 09
Evènements	A vos agendas	Etat civil	Les écoles
Page 10	Page 10	Page 11	
Changement de propriétaire	Marché aux truffes	Concours photo	



INFOS

Page 11	Page 11	Page 12	Page 12	Pages 12	Page 13	Page 13
Ruches	Smirtom	Réflexes sécurité	Bus numérique	Monoxyde de carbone	Bilan SDIS	ADMR
Page 14	Page 14	Page 14	Page 14			
Smeal	Réforme listes électorales	Télévision	PLUI			

SERVICES

Pages 15	Page 16
Nos entrepreneurs	Coordonnées utiles



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus officiels sont consultables sur le tableau d'affichage de la Mairie, en Mairie et sur le site lapan.fr

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2018

- Approuve** le compte-rendu de la dernière séance et signé par les membres présents du Conseil.
- Suspend, à la majorité (10 pour, 1 abstention)**, le projet de création d'une commune nouvelle avec Sainte-Lunaise et Corquoy.
- Décide, à l'unanimité**, de ne pas participer au financement du Fonds de Solidarité pour le logement 2018.
- Approuve, à la majorité (10 pour, 1 abstention)**, le vœu du conseil départemental du Cher demandant une concertation avec les élus locaux sur la limitation de vitesse à 80km/h.
- Approuve, à l'unanimité**, le vœu du conseil départemental du Cher demandant au gouvernement de pallier les conséquences préjudiciables des baisses des contrats aidés.
- Approuve à l'unanimité**, l'accompagnement du SDE 18 pour les travaux d'accessibilité et donne pouvoir à Mme le Maire pour signer tous les documents nécessaires.
- Donne son accord, à l'unanimité**, pour la réalisation d'une cartographie de la propriété communale par la SAFER du Centre (montant : 480,30 € HT) et tous pouvoirs à Mme le Maire pour signer tous les documents nécessaires.
- Approuve, à l'unanimité**, la motion adoptée par le comité de bassin Loire-Bretagne.

Informations diverses :

- **Classement de la commune de Lapan en zone de revitalisation rurale** : Arrêté du 22 février 2018 modifiant l'arrêté du 16 mars 2017.
- **SMEAL** : Relevé topographique des réseaux d'eau potable à compter du 18 juin 2018
- **Visite de la préfète à la communauté de communes Arnon Boischaut Cher** : Mme le Maire, étant excusée, Mme Valérie CHARLES a représenté la commune de Lapan.
- **Berry numérique** : Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, l'implantation d'une armoire sera installée « Route de la Vallée du Cher » Parcelle n° B 665 (domaine privé communal) à la place de l'ancienne cabine téléphonique.
- **Travaux d'élagage et d'abattage** du 01/06/2018 au 31/10/2018 par la société Arbo Environnement.
- **Repas du 14 Juillet** : aura lieu à midi à la salle polyvalente comme l'année passée.
- **Fermeture annuelle de la mairie** : du 13 au 31 août 2018
- **Pays Berry St Amandois** : renouvelle l'opération « si on plantait ». Dépôt des demandes avant le 6 août 2018 au 02.48.96.16.82.
- **Fédération Française de Randonnée** : un membre de la commission tourisme présentera le projet de modification du tracé du GR 41.

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2018

- Approuve** le compte-rendu de la dernière séance et signé par les membres présents du Conseil.
- Approuve**, le compte-rendu des décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal.
- Décide, à l'unanimité**, d'adhérer au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Cher.
- Valide, à l'unanimité**, le tracé du sentier de randonnée GR 41 élaboré par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.
- Désigne, à l'unanimité**, Monsieur Jean BORELLO pour signer le bail emphytéotique afin de représenter Madame le Maire qui ne peut signer ce bail de par sa fonction d'officier notarial.
- Refuse, à l'unanimité**, la sortie du Sicala de la commune de Corquoy.
- Acte, à l'unanimité**, le principe du lancement du projet touristique « NOTRE CHER VALLEE ».

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2018 (SUITE)

Informations diverses :

- **Communauté de Communes ABC** : Présentation du rapport annuel d'activité 2017. Disponible en mairie ou sur le site de la Communauté de Communes ABC.
- **Communauté de Communes ABC** : Présentation des rapports sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif de l'exercice 2017. Disponible en mairie ou sur le site de la Communauté de ABC.
- **SDE 18** : Présentation du rapport annuel d'activité 2017. Disponible en Mairie ou sur le site du SDE18.
- **SMEAL** : Présentation du rapport sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif de l'exercice 2017. Disponible en mairie ou sur le site du SMEAL.
- **SMIRTOM** : Dans le cadre de la mise en place du programme de prévention « Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage » la commune a fait l'objet d'un contrôle de qualité du tri.
- **Présentation de l'offre de Bureautique Diffusion** concernant le remplacement du photocopieur avec une économie à l'année estimée à plus de 800 €
- **Remise du buste de Marianne** le 26 octobre 2018.
- **Cérémonie du souvenir**, au monument aux morts à 11h00.

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2018

- Approuve** le compte-rendu de la dernière séance et signé par les membres présents du Conseil.
- Approuve, à l'unanimité**, d'inscrire la somme de 77 € à l'article 739223 dont les crédits sont insuffisants concernant le versement au FPIC.
- Adopte, à l'unanimité**, l'opération d'aménagement de la mairie, Arrête les modalités de financement et Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.
- Valide, à l'unanimité**, la mise à jour des longueurs des voiries communales.
- Approuve, à l'unanimité**, la participation aux frais de fonctionnement des écoles primaires de Lunery, de Plaimpied et de Trouy pour l'année scolaire 2017/2018.
- Approuve, à l'unanimité**, les modifications du S.I.T.S. et Nomme M. Nicolas MALIN délégué titulaire et Mme Nadège FOSSE délégué suppléant.
- Accepte, à l'unanimité**, le programme d'action de l'ONF pour l'année 2019 et donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires.
- Décide, à l'unanimité** de maintenir les tarifs 2018 en 2019 de la salle polyvalente,
- Décide, à l'unanimité** de maintenir les tarifs 2018 en 2019 du cimetière,
- Accepte, à la majorité (9 pour et 1 abstention)**, le dépôt aux archives départementales des archives de la commune et Charge Madame le Maire d'engager la procédure et de signer tous les documents nécessaires.

Informations diverses :

- **SDIS** : La contribution pour 2019 s'élève à 5 466 € (5 394 € en 2018).
- **Fermeture annuelle de la mairie**. La mairie sera fermée du 21 décembre 2018 au 3 janvier 2019 inclus. Pas de permanence pour les inscriptions sur les listes électorales du fait de la mise en place du répertoire unique européen à compter du 1er janvier 2019.
- **Les Vœux du Maire** auront lieu vendredi 11 janvier 2019 à 19 h.
- **Le Marché aux truffes** aura lieu le samedi 12 janvier 2019 à la salle polyvalente de 13 h à 17h.
- **Amicale des chasseurs de Lapan** : courrier adressé au Président.
- **Communiqué du département de l'Aude** : Le conseil communautaire de la communauté de communes Arnon Boischaud Cher a décidé de verser 800 €.
- **SMIRTOM** : Information de l'augmentation de la redevance 2019.

MARIANNE

Marianne est une figure symbolique de la République française. Apparue en 1792, sous l'apparence d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien, elle incarne la République française et ses valeurs contenues dans la devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ». C'est un important symbole républicain et une icône de la liberté et de la démocratie.



Marianne tient une place d'honneur dans les mairies et les bâtiments officiels de la République française. Elle symbolise Le Triomphe de la République, du nom de la sculpture érigée sur la place de la Nation à Paris. Son profil apparaît sur les documents gouvernementaux officiels, sur les timbres, et sur les pièces de monnaies françaises.

La commune n'avait pas de Marianne. Etant élue depuis 2008 et maire depuis 2014, je n'ai pas trouvé de Marianne en Mairie.

Cette Marianne, a été faite entièrement dans le Cher, ce qui illustre le savoir-faire de notre département. Contrairement à beaucoup d'autres, elle n'est pas inspirée d'une personnalité. Brigitte Bardot, Catherine Deneuve, Laetitia Casta et bien d'autres ont servi de modèle à Marianne, cette fois-ci, la sculptrice berruyère Christine Lambert, de PLAIMPIED-GIVAUDINS a pu laisser libre cours à son imagination... ou presque : " *On lui a simplement conseillé de garder le bonnet phrygien et un sein dénudé. La première ébauche s'inspirait d'un visage de négritude, ensuite il y avait un air presque asiatique pour arriver à cette épreuve finale qui devait incarner un caractère assez universel.*"

Le visage est très délicat, une impression de pureté. Ensuite, c'est Denis Lionnet qui a pris le relais pour faire le moule, il est chef d'équipe modelleur-mouleur chez Avignon Ceramic, l'entreprise de Bruère Allichamps.

Je suis très fier d'avoir reçu un exemplaire du buste de Marianne des mains de Mr Larcher, Président du Sénat, le vendredi 26 Octobre dernier à la salle du Duc Jean à BOURGES.

Un buste qui ne coûte que 83 euros... grâce à la réserve parlementaire du Sénateur, François PILLET. Le budget municipal n'est pas mis à mal.

Nos remerciements vont également à Mme Marie-Pierre RICHET qui a lancé cette opération, et bien sûr à M. le Sénateur, François PILLET.

Annie Raduget - Maire de Lapan

TRAVAUX

Dans le cadre de la mise en conformité électrique, nous avons été obligés d'apporter les corrections constatées par l'organisme de contrôle. Ces travaux étaient répartis sur la Mairie et la salle Polyvalente. Coût : 3 742 € HT.

Nous avons continué la modernisation de la salle polyvalente par le remplacement des tables pliantes pour 1 501,52 € HT, du four pour 2 456,00 € HT et de la plaque de cuisson pour 1 424,00 € HT.

Des travaux d'entretiens et de réparations ont également eu lieu telle que la réparation de la toiture de l'Eglise et du garage pour 1 236 € HT, la réparation de la toiture de la salle polyvalente pour 1 554 € HT et le chauffe-eau de la salle polyvalente pour 379,08 € TTC.

VOIRIE

Après la lumière, nous avons officiellement baptisé nos deux impasses (impasse du Bouchet et impasse de la Fontenille). La communauté de communes ABC a réalisé la pose de ces nouveaux panneaux. Un arrêté a été déposé pour la numérotation de l'impasse du Bouchet.

EVÈNEMENTS



1 et 2 Repas des aînés à Lapan's Berrichonne - 3 et 4 Célébration du 14 juillet
5, 6, 7 et 8 Journée culturelle à Noirlac et Ainay le Vieil



1 Journée culturelle à Noirlac et Ainay le Vieil - **2** Cérémonie du 11 novembre
3 et **4** Festivités de fin d'année du CCAS - **5** Décoration de la commune
6 et **7** Spectacle de Noël des enfants du CCAS avec Eva BANO
8 Vœux de la municipalité

A VOS AGENDAS

18 janvier - Assemblée générale de l'ALCSL - **Salle polyvalente.**

6 mars - Repas Lycée Jacques Cœur.

23 mars - Soirée Choucroute organisée par l'ALCSL - **Salle polyvalente.**

8 mai - Cérémonie du souvenir - **Monument aux morts à 11h.**

17 mai - Repas Lycée Jacques Cœur.

19 mai - Randonnée organisée par l'ALCSL - **Salle polyvalente.**

26 mai - Elections Européennes - **Mairie.**



Retrouvez plus de dates des évènements qui se déroulent sur notre commune sur le site Internet. www.lapan.fr

ETAT CIVIL

Nos joies

Naissance de Gabriel MOREL le 5 mai 2018.

Naissance de James PETIT le 21 juin 2018.

Félicitations aux heureux parents

Mariage de Virginie et Stéphane SCHWARZ
le 28 juillet 2018



Mariage de Gladys et Yoann SCHNEIDER
le 18 Août 2018, à LEVET.

Félicitations aux jeunes mariés

Nos peines

Mme Anne DE BEAUVAIS née DE BALORRE
décédée le 26 décembre 2017 à 104 ans.

Mme Louise JOUANIN le 16 juillet 2018 à 83 ans

Mme Marcelle AUTISSIER le 13 décembre 2018 à
96 ans.

Ces deux dernières dames se sont impliquées dans la vie communale puisque Louise JOUANIN a été élue, conseillère municipale de Mars 1977 à Mars 1995 pendant 18 années, elle était déléguée du syndicat d'eau et s'occupait des affaires sociales, quant à Marcelle AUTISSIER, elle a été élue 2ème adjointe de Mars 1977 à Juin 1982, elle s'occupait également des affaires sociales et de l'urbanisme.

Toutes les deux avaient comme maire, Bernard RADUGET.

Leurs visages resteront gravés dans nos mémoires.

Toutes nos condoléances aux familles

Ecole maternelle de Lunery

Octobre 2018 : Les PS ont travaillé sur différentes actions (couper, écraser, mixer) et sur différents aliments. Ils ont cuisiné. Les MS et GS ont travaillé sur les laitages : découverte, dégustation, préparation de beurre, de milk-shake...

A la fin de la semaine, un petit déjeuner a été pris à l'école par tous les élèves.



Novembre 2018 : Les classes de maternelle ont assisté au spectacle "Pitou, l'enfant roi" présenté par la compagnie des 3 Chardons.

Décembre 2018 : Pour Noël, les enfants sont allés au cinéma voir "Mimi et Lisa, les lumières de Noël" puis sont restés au repas de Noël offert par la mairie.

Le lendemain, le Père Noël est venu apporter un livre à chaque élève ainsi que des jeux pour les classes. Un goûter a clôturé cette journée festive.



Ecole primaire de Lunery

Octobre 2018 : Les élèves ont terminé la première période en participant à un cross à l'école.

Les 5 classes étaient mélangées pour former des équipes.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont allés à la Pyramide de Saint-Amand-Montrond assister à un concert pédagogique intitulé Peer Gynt.



Novembre 2018 : Toutes les classes ont travaillé sur le **centenaire de l'Armistice de la 1^{ère} guerre mondiale** afin de proposer une belle exposition à Lunery avec affiches, dessins, enregistrements, maquettes...

Les nombreux élèves présents le 11 novembre ont également chanté un message de paix.

Les classes de CP et CE1 participent à l'activité « école et cinéma » et vont au Rio à Saint-Florent-sur-Cher pour visionner divers films.

Décembre 2018 : Le traditionnel repas de Noël s'est, cette année encore, déroulé dans la bonne humeur, avec des CM2 fiers de servir leur camarades.



Janvier 2019 : M. DUVAL est venu présenter ses spectacles pédagogiques. Les CE2, CM1 et CM2 sont partis dans les étoiles alors que les CP et CE1 (ainsi que les maternelles) sont allés au cirque.



Ecole d'Arçay

Novembre 2018 : Dans la cadre de la sortie pédagogique « école et cinéma », les élèves de l'école d'Arçay ont visionné le 1er film de l'année scolaire.

Afin de célébrer le **centenaire de l'Armistice de la 1^{ère} guerre mondiale**, les élèves de la classe de CE2, CM1 et CM2, ont fait une exposition que les parents ont pu découvrir le 16 novembre 2018 dans leur classe.

Ils étaient présents à la commémoration du 11 novembre à Arçay pour chanter la Marseillaise.



Décembre 2018 : Le 18 décembre 2018, les élèves de l'école primaire se sont rendus à Levet, afin d'observer et manipuler « **une exposition scientifique sur les mathématiques** ».

Le 21 décembre 2018, les enseignantes ont organisé une journée festive, les enfants ont fait des jeux et ont eu la visite du Père Noël.

Pour clore cette journée, les parents ont été invités au « **marché de Noël** ». Les enfants ont présenté et vendu des objets qu'ils ont fabriqués ainsi que des pâtisseries cuisinées par eux-mêmes et par des parents bénévoles.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Le restaurant Lapan's Berrichonne, établissement tenu par Lydia et Laurent Fourré, a fermé ses portes fin septembre. Après 8 ans de gérance, Lydia et Laurent ont acquis une belle réputation grâce notamment à leur tête de veau servie deux mercredis par mois, aux repas à thèmes et aux repas truffes organisés plusieurs fois dans l'année.

Le bar-restaurant a rouvert ses portes le 15 octobre sous une nouvelle enseigne : La Polka. La nouvelle gérante, Marlena Maciaszczyk a prévu d'organiser concert et soirées à thème pour animer le cœur du village et continue de servir la tête de veau.

La cuisine y est traditionnelle mais on peut également y découvrir des plats polonais, russes, tchèques...

Un coin épicerie a été aménagé où l'on peut y trouver des produits polonais.

Tél : **02 48 68 53 52**

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 14h et de 17h à 21h et le dimanche de 9h à 14h. Fermé le mercredi.



Merci à Lydia et Laurent pour les 8 ans passés à la tête du restaurant Lapan's Berrichonne et bienvenue à Marlena et au nouveau restaurant La Polka.

MARCHÉ AUX TRUFFES

En 2002, un groupe de huit agriculteurs aux alentours d'Issoudun décident de planter des chênes truffiers et de créer l'Association des Trufficulteurs de Champagne Berrichonne.

L'association est présente sur différentes animations et organise différents marchés aux truffes. Le premier marché du Cher a eu lieu le 17 janvier 2015 sur notre commune où 8,6 kilos de truffes ont été vendus. Ce marché a toujours lieu et celui de cette année s'est déroulé le 12 janvier 2019.

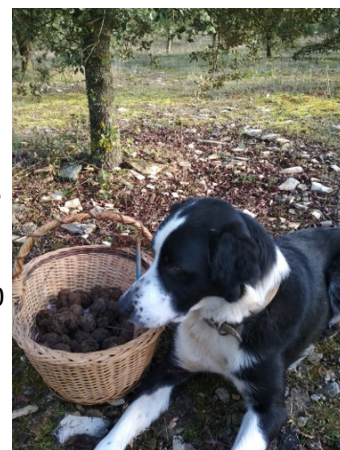


Créée en 2004 afin de rénover d'anciens bâtiments agricoles au centre du village de Lapan, la FONTENILLE SARL a réalisé 4 appartements locatifs auxquels se sont ajoutés 3 chambres d'hôtes classées 4 épis et un gîte confortable et bien équipé pouvant accueillir 6 à 8 personnes tout au long de l'année. C'est Stéphanie qui vous y accueille pour vous les faire découvrir et vous expliquer son métier d'exploitante agricole. Elle peut également vous régaler avec sa table d'hôtes (sur réservation). A cela s'est ajoutée depuis 5 ans une activité de ventes de truffes noires

fraîches (en saison) et/ou congelées (le reste de l'année) et cet hiver quelques produits transformés à base de truffes (beurre de truffes). Elle propose par ailleurs des séances de cavage (récolte des truffes) avec son chien sur rendez-vous à cette période de l'année.

Pour tous renseignements vous pouvez la contacter au : 06 15 05 09 48 ou 09 50 25 94 50 ou sur son mél : stephanie@lafontenille.fr. Elle se fera un plaisir de vous répondre.

Plus d'informations : www.lafontenille.fr



CONCOURS PHOTO

Comme vous avez pu le voir dans le journal « le Cher », l'un de nos habitants a été primé à un concours photo, organisé par le Département du Cher et Berry Province.

Il s'agit de Jérémie DUPIN, conseiller municipal et membre de la commission « communication ». Il a reçu le prix spécial « ENS » avec cette photo des chaumes du Patouillet, à Lunery. Toutes nos félicitations !



RUCHES

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, qu'elles soient ou non sur la commune, il est **obligatoire de les déclarer chaque année**, ainsi que leurs emplacements.

Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne (www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr). Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI) il vous sera demandé. Dans le cas où vous déclarez pour la première fois, un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration.

La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année. Par contre, il est possible de déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

Nous rappelons aussi l'importance de veiller à la bonne santé de nos abeilles. Les associations GDS Centre et GDS 18 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez pas internet).

Coordonnées :

GDS Centre, 4 rue Robert Mallet Stevens,
36 018 CHATEAUROUX - 02 54 08 13 80
contact@gdscentre.fr

GDS18, 216 rue Louis Mallet, 18 000 BOURGES
02 48 50 87 90 - gds18@reseaugds.com

SMIRTOM

Dans le cadre de la mise en place du programme de prévention "Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage", la commune a fait l'objet d'un contrôle de qualité du tri.

42 conteneurs jaunes ont été contrôlés : 18 étaient correctement triés, 24 comportaient quelques erreurs de tri ; aucun n'a été refusé à la collecte.

Merci pour vos efforts, il faut continuer en ce sens.

Ci-contre, un rappel du tri à mettre dans les bacs jaunes.

EMBALLAGES Carton - Métal - Plastique - Kraft



LES INTERDITS

plastiques fins (sacs plastiques, blisters, pots de crème, pots de yaourts) et polystyrène (barquettes)

bac jaune

RÉFLEXES SÉCURITÉ



PRÉFÈTE DU CHER

VOTRE SÉCURITÉ : LES BONS RÉFLEXES

Connaître les risques (naturels, technologiques etc) auxquels votre commune est exposée, en consultant :



Site internet Géorisques : georisques.gouv.fr



Site internet de la préfecture : www.cher.gouv.fr
(rubrique « politiques publiques » / « risques »)



En mairie : le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs)

Suivre l'évolution de la situation :



La préfecture du Cher sur Facebook et Twitter

Connaître les numéros d'urgence :



Lors de votre appel, pensez aux 3 points suivants :

1. Je suis : s'identifier et se localiser
2. Je vois : décrire la nature de l'évènement
3. Je fais : lister les premières actions entreprises

BUS NUMÉRIQUE

Si vous êtes intéressés,
merci de vous inscrire en mairie.

POUR BIEN VIEILLIR

Le Bus numérique

INFORMATIQUE • INTERNET • E-MAIL • SERVICES EN LIGNES RÉSEAUX SOCIAUX

Des ateliers pour rester connecté
en Centre - Val de Loire

GRATUIT ET RÉSERVÉ AUX SÉNIORS

OUVRIR LE TERRITOIRE AU NUMÉRIQUE ET FORMER LES SÉNIORS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE ET D'INTERNET



PRÉFÈTE DU CHER

RÉAGIR EN CAS D'ÉVÈNEMENT MAJEUR

Qu'est-ce qu'une crise de sécurité civile ?

- elle menace un nombre élevé de personnes ;
- elle survient de manière imprévisible ou rapidement ;
- elle nécessite le concours actif de la population.

Exemples : inondation importante ; accident dans une usine SEVESO ; carambolage d'ampleur ; incident nucléaire ; attaque terroriste etc

Suivre l'évolution de la situation :



La préfecture du Cher sur Facebook et Twitter



France Bleu Berry (103,2 Mhz)



France Télévision ou France Info

Adopter les bons comportements



Mettez-vous en sécurité

Rejoignez sans délai un bâtiment



Restez en sécurité

N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale

Évitez de saturer les réseaux

MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone,
un gaz invisible,
inodore, toxique et mortel



Il provoque des maux de tête, des nausées, des vertiges, des pertes de connaissances, le coma ou le décès.

Pour éviter les intoxications :

- Faites entretenir vos appareils de chauffage par un professionnel
- Faites ramoner vos conduits et cheminées tous les ans
- Ne bouchez pas les aérations de votre logement

Pour plus d'informations :

renseignez-vous et procurez-vous ce dépliant sur www.inpes.sante.fr et sur www.logement.gouv.fr



Dépliant disponible sur le site internet de la commune.



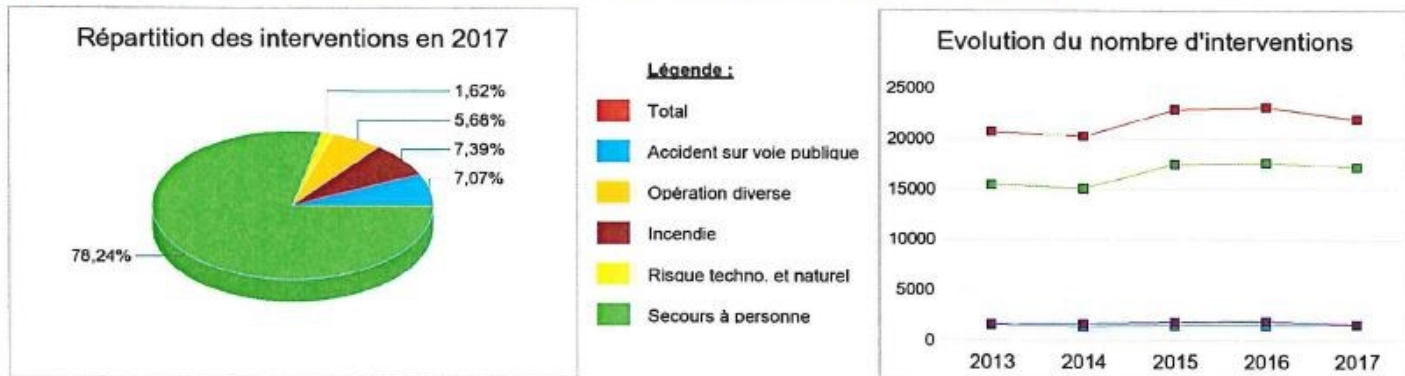
BILAN SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS



Activité du Service départemental d'Incendie et de Secours du Cher

Année 2017

Synthèse de l'activité opérationnelle sur l'ensemble du département du Cher



Synthèse de l'activité opérationnelle sur la commune de LAPAN

Population DGF* 2014	205 hab.	Centre(s) de secours intervenant(s) en 1er appel majoritairement	Effectif au 01/01/2018
Contribution SDIS	5 363 €	CIS de LUNERY	16 SP Volontaires

* Population DGF = Population INSEE + 1 hab./résidences secondaires + 1hab./place de caravanes



	Activité départementale			Activité sur LAPAN		
	2016	2017	Evolution en %	2016	2017	Evolution en %
Nombre d'interventions	23 102	21 945	-5,0%	17	9	-47,1%
Nombre de départs d'engins	33 050	30 900	-6,5%	33	19	-42,4%
Nombre de victimes	19 623	19 122	-2,6%	30	14	-53,3%

ADMR

Vous souhaitez aider les autres ? Permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie ?

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e)... et bien d'autres encore.

L'ADMR intervient de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi leurs nombreuses missions, vous trouverez : aide aux actes de la vie quotidienne, entretien du linge et du cadre de vie, soutien aux familles, transport accompagné, téléassistance Fillien, garde d'enfants, courses, lien social ...



Contact au 02 48 24 03 07.
www.fede18.admr.org



Rejoignez nous, envoyez vos lettres de motivation et CV à info.fede18@admr.org

Laurent SODIANT, maire adjoint à Soye en Septaine est décédé brutalement le 8 septembre 2018.

Il était Président du Syndicat Mixte Eau et Assainissement de Lapan depuis mai 2014 et avait été Vice-président de novembre 2008 à mai 2014.

Lors de la réunion du syndicat le 8 novembre 2018, les nouvelles nominations du président et vice-président ont eu lieu.

Le Président : Guy MOREAU 06 16 83 16 67

Vice-Président chargé de l'eau potable : Olivier CHARBONNIER

Vice-Président chargé de l'Assainissement Non Collectif : Etienne PAVIOT

LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Pour la compétence de l'eau potable :

Baptiste TALLAN - Maire-adjoint de la Commune de Levet

Gilles SERIER - Maire adjoint de la Commune de Saint Denis de Palin

Denis PAJOT - Conseiller municipal de la Commune de Senneçay

Pour la compétence de l'ANC /SPANC

Roger HACCOURT - Conseiller municipal de la Commune de Chalivoy-Milon

José ZUZARTE - Conseiller municipal de la Commune de Chézal-Benoit

Josette GALLIENNE - Conseillère municipale de la Commune de Saint Germain des Bois

RÉFORME LISTES ÉLECTORALES

Pour lutter contre l'abstention et afin de réduire le nombre de non-inscrits et de mal-inscrits, les lois du 1er août 2016 (n°2016-1046, n°2016-1047 et n°2016-1048) rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ont modifié les règles électorales. Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et ont créé un nouveau système de gestion des listes électorales : le répertoire électoral unique (REU) dont la mise en place est effective depuis le 1er janvier 2019.

Les prochaines élections Européennes se dérouleront le dimanche 26 mai.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent être déposées au plus tard le 6ème vendredi précédant le tour de celle-ci. Toute demande parvenue après cette échéance empêche le demandeur de participer au scrutin pour le 1er tour comme pour le second tour s'il a lieu.

TÉLÉVISION

Le 29 janvier 2019, les fréquences de la TNT changent dans notre département. Pensez à relancer une recherche des chaînes pour continuer à recevoir la télévision.

Plus d'informations :
www.recevoirlatnt.fr
ou au **0970 818 818**



PLUI

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

REUNIONS PUBLIQUES

Présentation du PADD

(Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

Venez-vous informer et donner votre avis !!!

Mercredi 23 janvier 2019 **Mercredi 30 janvier 2019**

à 19 h

à 19 h

Route de Lignières

OU

Impasse des violettes

Salle des Fêtes

Salle polyvalente

de la Celle-Condé

de Levet

TOUT AU LONG DE L'ETUDE

Un espace dédié sur le site internet
<http://www.comcomabc.fr/accueil/plui>

Une adresse mail pour nous contacter :
comcom.abc@orange.fr

Des registres de concertation
dans chaque mairie et au siège de la Cdc

Des « Lettres du PLUi »

Des réunions publiques seront organisées

Communauté de Communes ARNON BOISCHAUT CHER
2, Rue Brune - 18190 CHATEAUNEUF SUR CHER
☎ 02-48-60-42-74 www.comcomabc.fr



Pour rappel, un registre est mis à disposition du public, tout au long du projet, en mairie et au siège de la comcom ABC.

Un espace dédié est également disponible sur internet **<http://www.comcomabc.fr/accueil/plui>**

Ce registre est destiné aux observations de toute personne intéressée.

ZOOM SUR...



Ma p'tite laine

Depuis 18 ans, Agnès GUILLAUMAT tient la boutique de prêt à porter du 36 au 50.

Vous pourrez y trouver des marques telles que Phildar, Bergère de France, Lang, Mado et Marcel, Katmai...

6 Square Henri Barbusse
18400 Saint Florent sur Cher

Ouvert du mardi au samedi
9h - 12h / 15h30 - 19h (sauf samedi 18h30)

maptitelaine@gmail.com



NOS ENTREPRENEURS

LAPAN ENERGIE
Micro-entrepreneur
CLIMATISATION
PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE
ÉLECTRICITÉ

06 62 07 67 38
Tony.plisson@orange.fr
123 Chemin de la fontenille
18340 LAPAN

Photospicture
Photographe

Pascal Renaudet
✉ photospicture@gmx.fr
02 48 24 04 11
06 86 67 99 27

Caravelle
Courtiers en Assurances

Marc Pelletier
Courtier
06 63 88 06 59

m-pelletier@caravelle-assurances.com
7, rue de Rémigny 58000 NEVERS 03 86 36 00 33

PASCAL ESPACES VERTS
Un Mot Un Geste et Pascal Fait Le Reste

PASCAL

106 Chemin Du Breuil
18340 Lapan
06/50/85/83/24
06/50/40/75/71

Gladys Style
Déco d'intérieur

Coaching déco
Aménagement
Événementiel
Paysage d'intérieur

www.gladystyle.fr
06 50 78 25 24
gladystyle18@gmail.com

NUTRI BIENETRE
80% Nutrition 20% Activité Physique
Club de Forme,
Bien Être et Nutrition

Carole RENAULT, Coach Forme et Bien Être
☎ :06.48.71.46.90

Laeti'sanes et Aromates
Les bienfaits des plantes, naturellement

Plantes pour infusions
Aromates
Céréales
Graines de lin
Graines de courge
Baies de Goji
....

Laetitia Jolivet
17 chemin du Bouchet
18340 LAPAN
tel :0658353823

MOREAU Morgan
Auto Entrepreneur

Réparation et Entretien matériel
de plaisance

06.63.05.10.43
18340 LAPAN
morganmoreau@hotmail.com

N° SIRET 811 720 648 00013

MARLENA
MACIASZCZYK

LaPolka

Bar Restaurant
Cuisine française et des pays de l'est
2 Chemin de Houet
18-340 LAPAN
Tél: 02-48-68-53-52
E-mail: Lapolkaresto18@gmail.com

Ouverture:
Mardi au samedi:
sh30-14h et 17h-21h
Mercredi: Fermé
Dimanche: 9h-14h

COORDONNÉES UTILES

MAIRIE

48 route de la Vallée du Cher
18340 Lapan

02 48 68 90 28

mairie@lapan.fr

www.lapan.fr

Lundi et Jeudi de 9h à 16h



Vous pouvez également prendre rendez-vous avec les élus de la commune.

Annie Raduget, Maire

06 74 72 14 17

02 48 68 96 67

Jean Borello, 1^{er} adjoint

06 11 77 33 05

09 53 76 61 99

Marie-Claude Ladanne, 2^{ème} adjointe

06 44 99 55 59

02 48 68 96 03

SALLE POLYVALENTE

10 chemin de la Fontenille
18340 Lapan

GENDARMERIE

Levet 02 48 66 66 15

Châteauneuf sur Cher 02 48 62 01 91

Dun sur Auron 02 48 66 64 95

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Comcom ABC 02 48 60 42 74

SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Présence verte 18 02 48 23 06 82

Ménagez-vous 02 36 24 66 42

SANTÉ

SOS Médecin 02 48 23 33 33

Pharmacie de garde 3237

Centre Anti-poison 02 41 48 21 21

Centre Hospitalier Bourges 02 48 48 48 48

Enfance maltraitée 119

ANIMAUX

SPA (Quatre Vents) 02 48 24 13 32

SECOURS

Samu 15

Pompiers 18

Police 17

Appel d'Urgence Européen 112

ORDURES MÉNAGÈRES

SMIRTOM Saint-Amandois 02 48 60 66 89

DÉCHETTERIE

Venesmes - Route de Corquoy 02 48 60 03 91

Levet - Les Dames Roses

SYNDICAT DES EAUX

SMEAL de Lapan 02 48 68 00 25

ASSAINISSEMENT

Société MEYER 02 36 64 22 49

Directrice de la Publication : Annie Raduget

Ont contribué à la réalisation de ce numéro : Valérie Charles, Jérémie Dupin, Nadège Fossé, Christine Gauriat, Daniel Gauriat, Nicolas Malin

Crédits photos : Mairie de Lapan, l'ALCSL - Impression : Mairie de Lapan. Dépôt légal : 120 exemplaires.